



## CONSEIL ADMINISTRATION DU 17 DÉCEMBRE 2025

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 décembre à 14h30, le Conseil administration légalement convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

#### Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Béatrice DE FRANCOIS.

#### Etais excusée et représentée :

Mme Isabelle RAMI à M. Patrick PAPADATO.

**La séance est ouverte**

**Affaire 2025/07/02F**

#### **Sortie sans frais d'un véhicule de la fourrière**

Le 24 novembre 2025, un véhicule banalisé appartenant au ministère de l'Intérieur a fait l'objet d'une procédure de mise en fourrière réalisée par la police municipale de Bordeaux, pour motif stationnement gênant.

METPARK a été sollicitée, le même jour, par courrier par la Direction Générale de la Police Nationale pour une sortie sans frais de transport et de garde du véhicule, ce dernier étant en mission au moment de l'enlèvement.

METPARK a dû faire droit à cette demande alors même que cette procédure est totalement dérogatoire au cadre juridique prévu pour la mise en fourrière d'un véhicule. Il est donc nécessaire de régulariser la situation par une délibération du conseil d'administration.

**Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir acter de la procédure dérogatoire mise en place exceptionnellement par la Régie à la demande de sortie, sans frais, d'un véhicule de la fourrière.**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.**

**Votant(s) contre : M. Olivier ESCOTS, Mme Béatrice DE FRANCOIS.**

**Fait et délibéré au siège social de METPARK le 17 décembre 2025**

**Pour expédition conforme**

Président



Christophe DUPRAT